



Formulaire de demande de libération

Conditions de libération

Au sein de la Ligue métropolitaine de football senior, un joueur ayant porté l'uniforme de l'une des équipes de la LMFS durant une saison ou une partie de saison appartient à cette équipe pour la saison suivante et ne peut transférer dans une autre équipe de la LMFS, à moins de respecter les conditions suivantes :

A- Procédure de demande de libération

- I. Le joueur doit faire une demande personnellement et officiellement au Président de l'équipe libératrice. Il est entendu qu'une tierce personne ne peut en faire la demande à la place du joueur;
- II. Il est de la responsabilité du Président de l'équipe libératrice de fournir un formulaire de demande libération à tout joueur qui en fait la demande, et ce dans les plus brefs délais après qu'il reçoit une telle demande;
- III. Le joueur doit obtenir le consentement du Président de l'équipe libératrice pour changer d'équipe et il doit s'assurer de signer un original du présent formulaire de demande de libération et de le faire signer par les responsables de l'équipe libératrice. Cette procédure doit respecter la date limite de demande de libération qui est toujours fixée au 15^e jour du mois de juillet de l'année en cours;
- IV. Lorsqu'il sera en possession du formulaire de demande de libération dûment signé, il est de la responsabilité du joueur de le présenter au Président, ou à son délégué, de l'équipe à laquelle il veut se joindre et de le faire signer par ce dernier;
- V. Les responsables des deux équipes se doivent de conserver chacun une copie du formulaire de libération dûment complété.



B- Règlement en cas de litige

- VI. En cas de litige, chacune des parties a la possibilité de s'adresser directement au Président de la LMFS pour porter la cause en appel. Le Président instituera un comité composé d'au moins cinq membres du CA-LMFS non impliqués dans le litige afin que ce comité puisse se pencher sur ce litige et rendre une décision finale, au nom de la LMFS;
- VII. Un joueur qui traîne une dette envers son équipe libératrice, qu'elle soit financière ou en terme d'équipement, ne peut se joindre à aucune autre équipe de la LMFS, tant et aussi longtemps qu'il ne se sera pas acquitté entièrement de son obligation face à son équipe d'origine;
- VIII. Si une règle spéciale concernant les transferts entre équipes est instituée à la suite d'une expansion, la « Procédure de demande de libération » doit être respectée;
- IX. Un joueur, désireux de changer d'équipe mais qui ne parvient pas à obtenir une libération, a toujours la possibilité de prendre une année complète sans jouer. Cela rendra sa libération automatique après une année sans jouer, à condition que l'article VIII du présent règlement soit respectée;
- X. Si la demande est effectuée après la date limite du 15 juillet, il est toujours possible pour que deux équipes s'entendent. Les deux Présidents peuvent discuter de la situation. Aucun moyen de pression ne sera toléré pour qu'un Président libère un joueur dont la demande aura été faite après la date limite.
- XI. Un joueur qui est retranché de l'équipe, à la suite d'un camp de sélection, obtient automatiquement sa libération à condition que l'article VIII du présent règlement soit respecté.



LIBÉRATION

A- Identification du joueur

Nom : _____
DDN : _____
Adresse : _____

B- Contrat de libération

1) Joueur présentant la demande

Je, _____, confirme avoir prit entièrement connaissance de la « Procédure de demande de libération ». Je confirme également, par la présente, que cette demande satisfait à toutes les exigences de la dite procédure et particulièrement à l'article VII du règlement du présent formulaire.

Signature du joueur

_____/_____/_____
AAAA/MM/JJ

2) Équipe libératrice

Je, _____, Président de l'équipe _____, confirme que le joueur cité précédemment a rempli toutes ses obligations financières ainsi que celles en terme d'équipement face à l'organisation que je représente. Il est désormais libre de se joindre à l'équipe de son choix. Cette demande respecte tous les points du présent règlement.

Président de l'équipe libératrice

_____/_____/_____
AAAA/MM/JJ